

Foires aux questions (FAQ) :

1. Qu'est-ce qu'un écofrais?

Un écofrais, ou frais de gestion environnementale, sert à financer les programmes de récupération et de recyclage des produits visés en fin de vie utile.

2. Qu'est-ce qu'un écofrais visible?

« *Visible* » désigne un écofrais ajouté au prix de détail du produit avant taxes et visible sur la facture du client. Le client doit payer un supplément à la caisse correspondant à l'écofrais sur les produits visés.

3. Les écofrais sont-ils une taxe?

Non. Les écofrais ne sont pas remis au gouvernement, mais aux organismes qui gèrent les programmes de récupération et de recyclage des produits visés.

4. Les écofrais sont-ils taxables?

Oui. Les écofrais visibles sur la facture du client sont ajoutés au prix de détail du produit avant les taxes.

5. Quels sont les produits visés par les écofrais et quels sont les écofrais associés applicables?

Les produits visés et les écofrais associés applicables varient selon les provinces. Consulter le *tableau des écofrais de votre province* pour voir la liste des produits visés et les écofrais associés applicables.

6. Pourquoi RONA charge des écofrais à ses clients?

Pour se conformer aux lois provinciales et financer des programmes de récupération et de recyclage des produits visés en fin de vie utile.

7. Qui détermine le montant des écofrais?

Les organismes qui gèrent les programmes de récupération et de recyclage des produits visés par les réglementations provinciales déterminent les montants des écofrais afin de couvrir les coûts de gestion de ces programmes.

8. Pourquoi y a-t-il des mises à jour d'écofrais?

Les organismes qui gèrent les programmes de récupération et de recyclage des produits visés par les réglementations provinciales déterminent les modifications à apporter aux écofrais selon les coûts de gestion de la récupération des produits visés.

En tant que membre de ces programmes, RONA doit s'y conformer et faire les ajustements comme tous les autres membres de ces programmes.

9. Comment RONA avise-t-elle sa clientèle d'une mise à jour des écofrais visibles?

RONA avise sa clientèle d'une mise à jour des écofrais visibles via un affichage près des caisses et des allées des produits visés.

10. À quoi ressemble une facture avec un écofrais visible?

Exemple :

```
RONA HOME & GARDEN
ADDRESS
(418) 111-2222
PROJECT
email: service.90090@rona.ca
web: www.rona.ca
***** OPENING HOURS *****
MONDAY TO FRIDAY 8:00 TO 21:00
SATURDAY 8:00 TO 21:00
SUNDAY 10:00 TO 17:00

2015/10/22 14:44

101-1 CASH-1      0373 5821 021

HAND TRUCKS WHEEL      1H      11.99
10"/BLACK/WHITE
775814801050
ECOFEE                  1H      5.88
5000
SUBTOTAL              17.87
HST 13% 144758471     2.32
COMPTANT              20.19

*****
YOU COULD WIN
$1,000 IN RONA gift cards!

To participate, answer a short survey
www.opinion.rona.ca

ACCESS CODE:
E0M0582101SHTE

Last day to fill out the survey:
1/11/2015
*****

4536631 Canada Inc. (RONA 05505)

Count of items sold:      2

THANK YOU!

2015/10/22 14:44
V19.2
```

11. Où peut-on récupérer les produits visés par les écofrais?

Il est possible de récupérer la peinture, les ampoules et les batteries dans la majorité des magasins à travers le Canada. Pour savoir si votre magasin récupère ces produits, consultez le comptoir de service ou <http://www.rona.ca/fr/trouver-un-magasin> dans la section services de récupération de votre magasin.

Pour les autres produits visés, rendez-vous sur le site web du programme de récupération et de recyclage pour plus d'informations sur les points de dépôt.

12. Les écofrais sont-ils remboursables si le client fait un retour de produit?

Oui. Si le client achète un produit chez RONA et qu'il le retourne selon la politique applicable, l'écofrais lui sera remboursé sur ce produit.

13. Qui le client peut-il contacter pour toutes questions concernant les écofrais chez RONA?

Pour toutes questions concernant les écofrais chez RONA, les clients de RONA peuvent contacter le Service à la clientèle de RONA au 1-866-283-2239 ou à serviceclient@rona.ca.